



# INFONZ

Echos des syndicats et sections syndicales de l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



N° 13 - Octobre 2015

## Union Locale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de Saint-Nazaire et région

Secrétaire Général : Gérard Caillon

4 rue François Marceau - 44600 Saint-Nazaire

Tel : 02 40 22 52 35 - Fax : 02 40 22 15 04

Lundi au jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Site : [www.ulfonz44600.fr](http://www.ulfonz44600.fr)

Mail : [ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr](mailto:ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr)

Permanence Juridique : sur rendez-vous auprès du secrétariat de l'UL

Permanence AFOC : sur rendez-vous auprès du secrétariat de l'UL

Permanence Retraités : Jeudi après-midi

« Construire le rapport de force à même de faire reculer le gouvernement et le patronat et faire aboutir les revendications de FO est indispensable.

« Dans ce cadre, après le 9 avril 2015, le CCN mandate la CE confédérale et le BC pour mener une large campagne d'information auprès de tous les salariés afin de les mobiliser avec toutes les structures de FO et pouvoir prendre toutes les initiatives nécessaires pour construire le rapport de force par la grève interprofessionnelle ».

Conclusion de la résolution du CCN FO  
(Unanimité et 2 abs.)



## 7 et 8 octobre Comité Confédéral National FO



## L'actualité dans la métallurgie nazairienne

Le 13 octobre, dans le cadre de la campagne pour les élections régionales de décembre, M. Hollande est venu à St-Nazaire aux chantiers STX faire la promotion de « ce qui marche » sous sa législature.

**Claude Arnau**, secrétaire du syndicat FO des Métaux de St-Nazaire et **Nathalie Durand-Prinborgne**, secrétaire de la section FO d'STX, nous décrivent la situation réelle dans la métallurgie nazairienne ... un peu moins idyllique que celle vantée par les dirigeants politiques en visite.



**INFONZ** : les cahiers des charges d'Airbus et des chantiers STX sont bien remplis. On s'attend donc à ce que cette situation favorable permette des embauches avec une diminution du chômage sur St-Nazaire. Est-ce le cas ?

**Claude** : il est vrai que le carnet de commande d'Airbus permet d'assurer du travail pour les 9 ans qui viennent. Entre 2008 et maintenant nous sommes passés d'un effectif de 1600 salariés à 2780 salariés Airbus.

Pour STX le plan de charge est de 5 ans, mais paradoxalement il y a eu peu d'embauches.

Sur le département le taux de chômage a tendance à s'aggraver ! Les sociétés d'intérim locales n'ont que peu de demandes des entreprises dépendantes de la Navale.

Nous avons d'ailleurs décidé de rencontrer les patrons de ces sociétés d'intérim pour avoir plus d'éléments, notamment sur les embauches via des sociétés étrangères de droits sociaux inférieurs. Nous envisageons de rencontrer ensuite le Sous-préfet.

**Nathalie** : après l'Oasis, en cours de construction, les chantiers STX ont cinq commandes fermes de gros paquebots, auxquelles s'ajoutent plusieurs autres à confirmer.

Dans ce contexte, d'avril 2013 à septembre 2015, les effectifs ont augmenté d'environ 300 salariés : 128 cadres (41,7 %), 134 techniciens ATAM (43,6%) et seulement de 45 ouvriers (14,6 %).



Nous avons interpellé le DRH lors du CE du 24 septembre, lui demandant pourquoi il n'y avait pas plus d'embauches. Je lui ai donné l'exemple d'une salariée, formée aux techniques de soudure par STX, très demandée pour ses compétences reconnues, mais seulement en intérim et sans pouvoir être embauchée ! Il n'a pas été très à l'aise ni très convainquant dans sa réponse.

Il faut dire que 663 entreprises de sous-traitance et d'intérim, de droit français ou étrangers, interviennent sur le site : 8 247 salariés extérieurs sont ainsi enregistrés (2 468 y ont travaillé en août ) ... C'est ainsi que sur l'Oasis, à l'heure actuelle en pleine phase de production, seuls 10 % des salariés sont d'STX.

Surtout, la direction ne donne aux organisations syndicales aucun renseignement sur la proportion de main d'œuvre détachée de pays à faibles cotisations sociales ...

Il faut aussi rappeler que l'intérim ne devrait être utilisé qu'en situation temporaire. Or nous avons du travail pour des années ....



La directive européenne du 16 décembre 1996 précise que les États membres de l'Union doivent veiller à ce que «*les entreprises garantissent aux travailleurs détachés sur leur territoire les conditions de travail et d'emploi qui sont fixées dans l'État sur le territoire duquel le travail est exécuté*».

Mais, si les conditions de travail et de salaire qui s'appliquent sont celles du pays d'accueil, les charges sociales appliquées sont celles du pays d'origine. Ce qui aboutit à un dumping social au sein de l'UE.

Le BTP est le champion du travail détaché, concentrant à lui seul 37% des salariés étrangers. L'intérim (31%) et l'industrie (16%) complètent le podium (en 2013).

Il faut ajouter que les abus sont légions en la matière : un travailleur détaché sur cinq n'est pas déclaré par son entreprise.

Il y a de plus en plus de recours à la sous-traitance «en cascade», qui permet de masquer plus facilement les abus.

Des travailleurs détachés polonais qui œuvraient sur le chantier de l'EPR de Flamanville avaient par exemple été recrutés par une agence d'intérim dont les bureaux se situaient à Chypre mais qui était basée en Irlande.

**INFONZ** : autre aspect de la situation, fin septembre, la coordination FO des entreprises de sous-traitance d'Airbus a tenu une conférence de presse<sup>1</sup> à St-Nazaire, peux-tu nous en rappeler les raisons ?

**Claude** : le 29 juin nous avons adressé une lettre ouverte à la direction d'Airbus sur la dégradation de la situation des salariés des entreprises de sous-traitants d'Airbus. Nous sommes bien placés pour le voir, puisque nous avons des sections syndicales FO chez une quinzaine de sous-traitants<sup>2</sup>.



<sup>1</sup> Relatée dans les journaux « Ouest France » et « Presse Océan » du 1er octobre 2015.

<sup>2</sup> AAA - ATALIAN - DAHER - GEOMETRA - HALGAND - IDEA - ISS - RES - RPS - SIMRA PROD - SIMRA SERVICES - SMCT - SPIRIT - STELIA - TRIGO QUALITAIRE

Dans cette lettre ouverte, nous avons signalé :

- L'augmentation constante des charges sans les embauches nécessaires.
- Des exigences de compétences élevées mais avec des salaires d'embauche au niveau du SMIC. Par exemple, un ingénieur avec 10 ans de boîte, gagne dans une entreprise de sous-traitance, en moyenne 2200 € brut (soit autour de 1700 € net) !
- Le basculement dans des Conventions Collectives moins intéressantes.
- La remise en cause des acquis des contrats au bout de quinze mois (primes, mutuelles, 13<sup>ème</sup> mois), etc ...

Tout cela s'apparente à un fort « dumping social », source de tensions sociales de plus en plus vives dans ces entreprises.

Notre initiative avait conduit le DRH d'Airbus que nous avons alors rencontré, à s'engager à donner des réponses à nos revendications.

C'est l'absence de cette réponse qui nous a amenés à organiser cette conférence de presse avec Fabrice Chassaing, coordinateur national FO Airbus en charge des sous-traitants.



**INFONZ** : quelles sont vos principales revendications ?

**Claude** : nous demandons des salaires d'embauches, en CDI, en adéquation avec les compétences exigées, une amélioration de la qualité de vie au travail compte tenu des efforts demandés aux salariés et des conventions collectives identiques à celles des donneurs d'ordre, notamment l'application de celle de la Métallurgie.

Comme nous l'avons souligné dans notre conférence de presse, que si Airbus dispose d'une visibilité de commande pour au moins 9 ans, celle d'un salarié en intérim ou en CDD n'est que de 3 mois ...

**INFONZ** : où en êtes-vous depuis cette conférence de presse ?

**Claude** : finalement nous devons, incessamment, être reçus par la direction d'Airbus et nous allons défendre nos revendications.

Airbus a besoin de sous-traitants fiables et compétents et investis d'ailleurs à cette fin. Mais il y a aussi de sa part une pression constante sur les prix, entraînant une réduction des coûts chez ses sous-traitants avec des conséquences sur les effectifs, les salaires et les avantages sociaux.

Il faut y ajouter la mise en concurrence permanente des partenaires industriels d'Airbus qui dégrade la situation sociale dans ces entreprises.

Après les révélations sur la réduction de 10 % d'ici 2019 exigée par Airbus auprès de ses fournisseurs de l'A 320, Luc-Eric Krief, ancien Président du Centre National de la Sous-traitance a récemment (*La Tribune* du 28 sept) interpellé le PDG d'Airbus.

Il y écrit notamment : « ... la variable d'ajustement des marges de grands donneurs d'ordre est trouvée : les entreprises sous-traitantes.

*Airbus ne faillit pas à la règle et pourrait-on même dire, devient un habitué de cette mauvaise habitude ...*

*Après avoir subi certaines pratiques abusives de la part des donneurs d'ordres (retards des paiements, spoliation de la propriété industrielle, facturations injustifiées ...), Airbus continue sur ses précédentes lancées que l'on pourrait qualifier de « chantage au chiffres d'affaire ».*

*Car comment interpréter autrement le rabais de 10 % demandé à ses fournisseurs pour rester dans le listing des fournisseurs stratégiques ou pas ? »*

**INFONZ** : dernière question, que deviennent les deux « Mistral » russes ?



**Nathalie** : comme chacun le sait, ils ont été revendus à la marine Egyptienne.

La formation des 400 marins égyptiens commencera en janvier 2016 et les deux navires devraient être livrés fin mars.

Selon la presse<sup>3</sup>, la formation (30 millions), la mise aux normes égyptiennes (40 millions), la maintenance et la fourniture de pièces détachées pendant 4 ans (50 millions) sont à la charge de la France.

## Formation syndicale à FO STX

Studieuse formation syndicale le 2 octobre à l'UL pour les militants de la section syndicale FO du chantier naval STX.



Au menu le matin : rôle et organisation des DP, du CHSCT, du CE de ses commissions et revue des questions d'actualité à soumettre à la direction.

Après la pause repas conviviale du midi : discussion sur la prochaine négociation salariale annuelle ...

Une journée réussie, dans la bonne humeur - à recommencer - preuve, s'il en fallait une, de la bonne santé de la section syndicale.



**Vous pouvez retrouver les précédents numéros d'INFONZ sur le site de l'union locale [www.ulfonz44600.fr](http://www.ulfonz44600.fr) en cliquant sur l'onglet INFONZ**

<sup>3</sup> Le Canard enchaîné du 30 septembre 2015.

## 1<sup>er</sup> octobre : les agents Hospitaliers mobilisés



Plus de 150 agents de la Cité Sanitaire en grève ont manifesté, jeudi 1er octobre, à l'appel des fédérations FO, CGT et SUD pour exiger :

- L'abandon du pacte de responsabilité qui impose l'austérité budgétaire à tous les hôpitaux.
- Le retrait du projet de loi de modernisation de la santé de Marisol Touraine, avec **22 000 suppressions de postes, 3 Milliards d'économies jusqu'en 2017 et la mise en place des GHT<sup>4</sup> qui feront passer les hôpitaux de 1000 à 200 en France au 1<sup>er</sup> janvier 2017.**
- L'arrêt immédiat des suppressions de lits
- Le maintien des postes et les créations d'emplois nécessaires.
- Le maintien des acquis statutaires.
- L'augmentation générale des salaires.
- et pour dénoncer le BEH (bail emphytéotique).



De gauche à droite : Clair Guillet, Yann Le Foll, Nathalie Pouhault.

Les personnels des hôpitaux voisins, Savenay, Donges, l'EPMS, Mindin, et l'interprofessionnelle étaient là. Une délégation a été reçue à la Sous-préfecture

*Le 1er octobre FO a pris date. Seule une perspective d'action interprofessionnelle dans le cadre d'un réel rapport de force pourra contrer notre gouvernement et ces choix de démantèlement de la Fonction Publique.*

*Le combat continu.*

(Extrait du tract FO des hospitaliers de St Nazaire)

## Le syndicat FO de l'EPMS de Mindin alerte les personnels et pousse un coup de gueule

En début d'année 2015, une délégation FO a rencontré la nouvelle directrice de l'ARS pour aborder :

- les déficits des établissements,
- les problèmes de remplacements entraînant des conditions de travail inacceptables et des prises en charge dégradées,
- le « burn out » des agents corvéables à merci (agents écoeurés, fatigués, dégoûtés de leur métier)
- les glissements de tâches dues à l'absence ou à l'insuffisance de certaines qualifications dans les structures
- la non reconnaissance de la pénibilité des professions sanitaires, sociales et médico-sociales
- la précarité des CDD accentuée par des contrats de 3 mois renouvelables.



Selon la directrice de l'ARS : « *Aujourd'hui c'est pas terrible, mais demain ce sera pire !* »

Et le syndicat alerte : la direction va annoncer de nouvelles mesures de réduction des coûts sur le dos des personnels et des résidents, « pour un retour à l'équilibre » !

Le syndicat exaspéré, décidé à ne pas laisser faire, pour préserver les acquis sociaux et la qualité de service, pousse un « coup de gueule » exigeant que la Direction s'impose des mesures à elle même : dégraissage du ratio des postes de directeurs ! Perte de droits dans le forfait congé de la direction ! Vente des logements et véhicules de fonction ! Don à l'établissement de leurs primes d'objectifs !

(Extrait du tract FO de l'EPMS de Mindin)

<sup>4</sup> Groupement Hospitalier de Territoire

## AG du syndicat des hospitaliers FO de Savenay (C.H. et E.S.A.T.)

L'assemblée générale coïncidant avec la journée d'action dans la santé a permis à **Gérard Caillon**, de faire une transposition rapide entre la situation générale et les revendications exprimées.



**Morgane Bergot**,  
Secrétaire de la section syndicale du CH de Savenay.

- Le Centre Hospitalier se trouve en manque de moyen financier à la hauteur de 58 5000 €. Les conditions de prise en charge de la population accueillie et, par répercussion, les conditions de travail, sont de plus en plus dégradées.

Les personnels soignants, principalement, sont en grande souffrance psychologique et physique. Les arrêts de travail sont de plus en plus nombreux : **près de 38 % du personnel est en arrêt de travail sur une année.**

Le centre hospitalier est appelé à rejoindre celui de Saint-Nazaire dans le cadre d'une direction commune. Des fortes craintes sont formulées par le syndicat qui voit la mise en place très rapide d'un GHT (Groupement Hospitalier de Territoire).

Ce sera pour Savenay une perte totale d'autonomie de fonctionnement débouchant sur une fusion / absorption. Cela engendrera des fermetures de service avec des transferts d'activités professionnelles et donc des suppressions d'emplois.

- L'ESAT, regroupe deux activités principales : des foyers occupationnels ou médicalisés et un centre d'aide par le travail.

Cet établissement se trouve en situation d'équilibre financier. Des difficultés sont présentes sur l'encadrement des travailleurs handicapés par le manque de recrutement de personnel formé. Le dialogue social présent et constructif avec la direction permet de faire évoluer favorablement certaines revendications.

En conclusion de cette assemblée générale, il a été décidé de lancer pour 2016, une campagne de syndicalisation au sein des deux sections.



**Patrice Bonneau**  
Secrétaire de la section syndicale de l'ESAT

## M. Hollande à STX St-Nazaire, accueilli par les sections FO et CGT d'STX

Mardi 13 octobre, M. Hollande, a passé 3 heures sur le chantier STX de St Nazaire.

Il a dû entendre la réalité sociale détaillée par **Nathalie Durand-Prinborgne** : malgré les commandes de paquebots, la restriction des embauches, concurrencées par les effets de la directive européenne sur les «travailleurs détachés» et la politique salariale de la direction réduite à la portion congrue (0,4 % en 2015). Notre camarade lui a rappelé la nécessité de nationaliser les chantiers pour en garantir l'avenir ...

Lors du débrayage appelé par les sections STX FO et CGT, soutenues par les UL, **Jean Marc Perez**, a rappelé la multiplication des attaques sociales dont est responsable le gouvernement, répondant aux exigences du MEDEF. Il a conclu par un appel à poursuivre dans la voie de la grève interprofessionnelle appelée par les confédérations FO, CGT, FSU et Solidaires du 9 avril dernier.



## Les enseignants FO des lycées et collèges mobilisés !

Grève du 17 septembre, 20 000 manifestants à Paris le 10 octobre, la mobilisation des enseignants ne faiblit pas contre la réforme des collèges.



Lors d'une conférence de presse à St Nazaire le 16 septembre le syndicat National Force Ouvrière des Lycées et Collèges (SNFOLC) faisait le bilan de la rentrée scolaire 2015.

- Les effectifs sont toujours aussi chargés, surtout en classe de 3<sup>ème</sup>, niveau très sensible à cause l'orientation des élèves et du passage du DNB
  - Collège de Saint-Brévin avec des classes de 3<sup>ème</sup> à 30 élèves, voire même à 31.
  - Collège de Montoir de Bretagne avec des classes de 3<sup>ème</sup> de 29 élèves.
  - Collège d'Herbignac avec des classes de 3<sup>ème</sup> de 29-30 élèves.
  - Collège Pierre Norange de Saint-Nazaire, REP+, avec des classes de 3<sup>ème</sup> de 25 élèves.
  - Lycées de Saint-Nazaire et de Guérande avec des classes de seconde entre 32 et 35 élèves.
- Des postes non pourvus à la rentrée : collège de Montoir de Bretagne en sciences physiques ; collège d'Herbignac en allemand ; collège Pierre Norange en mathématiques ...



Jérôme Guyon, professeur au collège de Montoir de Bretagne et Eric Marcel professeur au lycée A. Briand de Saint-Nazaire

- Le problème de l'intégration des élèves handicapés : comment intégrer des élèves de classes ULIS<sup>5</sup> dans des classes avec des effectifs proches de 30 élèves ?!

- Les conditions de travail des enseignants et des élèves vont continuer de se dégrader avec la réforme des collèges, énième réforme dont le but est de faire des économies. En moyenne, les élèves vont perdre 250 heures sur leurs 4 années de collège. Concrètement, un élève de 3<sup>ème</sup>, qui avait 28.5 heures de cours disciplinaires avant la réforme n'aura plus que 22 heures après ! Les élèves ne pourront plus bénéficier de certaines options qui disparaissent. Il y aura moins d'heures de cours classiques pour certaines matières.

Le SNFOLC demande l'abrogation de la réforme des collèges, de bonnes conditions d'enseignement, avec des classes dédoublées en langues, dans les disciplines expérimentales (sciences physiques, SVT, technologie), des classes de moins de 25 élèves dans tous les collèges, moins de 20 élèves en éducation prioritaire.



## Education Nationale : les faits sont têtus !

Nombre d'élèves :  
2010/11 : 12 017 495 - 2014/15 : 12 340 000  
Soit : + 322 505

Nombre d'enseignants :  
2010/11 : 859 294 - 2014/15 : 855 000  
Soit : - 4 294 ...

Le gouvernement prétend avoir créé 31 600 postes dans l'Education Nationale : or 24 300 sont des stagiaires ne faisant qu'occuper temporairement un demi-poste de titulaire pendant un an ... (donc 12 150 équivalent temps plein).

La France est parmi les pays les moins bien encadrés de l'OCDE avec les tailles de classe les plus élevées de l'Union Européenne ...

(Source SNFOLC)

<sup>5</sup> Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

## Les syndicats de l'UL bien représentés à la CA de l'UD élargie du 12 octobre



Succès de la CA de l'UD élargie du 12 octobre à Nantes. Les militants des syndicats de l'UL ont pris leur place pour décrire la situation vécue par les salariés.



**Claude Arnau** pour les métaux de St Nazaire est intervenu sur la sous-traitance à Airbus ; **Nathalie Durand-Prinborgne** sur les chantiers STX - en informant les participants du comité d'accueil intersyndical prévu pour la venue de M. Hollande le lendemain ; **Gérard Caillon** au nom du Groupement Départemental des hospitaliers ; **Marie Noëlle Le Mal** sur « l'ambiance » à la mairie de St-Nazaire, **Nathalie Pouhault** sur la situation à la Cité Sanitaire.

### Agenda

- 19 au 23 octobre : stage « s'organiser »
- 17 novembre : CE de l'UL
- 23 au 25 novembre : stage de formation des conseillers prud'homme à l'Epine (Noirmoutier)
- 26 novembre : AG des Métaux à l'UL

Pour mémoire :

- Jeudi 17 Mars : Congrès de l'UL à La Baule

## Sécurité Sociale

Le Conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse a rejeté massivement le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2016.

- Contre : 21 voix dont FO, CGT, CFE-CGC
- Pour : 5 voix dont CFDT, CFTC
- Abstentions : 6 voix dont une CFDT

Ce « PLFSS 2016 » s'inscrit dans le contexte du « pacte de responsabilité » et des mesures gouvernementales visant à réduire le coût du travail pour satisfaire aux revendications patronales.

**Au total, ces exonérations représenteront 33 milliards d'Euros en 2016 et 41 milliards d'Euros en 2017 !**

## Association des Retraités FO de St-Nazaire et sa région

Joël Magre, Yvon Rouziou, Roger Lepeix et Gérard Le Mauff ont participé à la CA de l'UDR du 15 octobre.



Claire Compain a fait un tour d'horizon de la situation sociale, de l'état de la négociation AGIRC ARRCO marquée par la raideur du MEDEF exigeant l'instauration d'une décote suivant l'âge de départ et de la « revendication » CFDT de taxation des nouveaux retraités .... Après les interventions de plusieurs participants, Hervé Bourhis est venu présenter le nouveau catalogue d'AUDACE (association départementale de l'UD offrant des réductions chez les commerçants, de la billetterie à moindre coût ...) La réunion s'est conclue comme il se doit par le verre de l'amitié.

## 16 oct. : négociation AGIRC / ARRCO

Accord de principe entre le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC :

**Travailler plus pour ne pas gagner moins !**

**FO et la CGT claquent la porte**